

Mise en ligne : 24 juillet 2014.
Dernière modification : 18 mai 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE FORESTIÈRE ÉQUATORIALE, Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire)

Société anon., 22 novembre 1928 : suite des Établissements Oddos.

Forestière Equatoriale
(*Le Journal des finances*, 9 mai 1930)

L'Union tropicale des plantations termine à 149. La Compagnie forestière équatoriale dont la société détient 90 % du capital, a réalisé, pour son premier exercice social, un bénéfice de 2.531.057 francs, chiffre qui s'entend après 1.479.903 francs d'amortissements.

En Côte-d'Ivoire
La tournée du gouverneur dans le Centre et dans le Nord
(*Les Annales coloniales*, 17 avril 1934)

[...] Après la visite des scieries de la Mafou (Société forestière équatoriale), le général Stuhl et le gouverneur Reste se sont rendus par le train à Dimbokro [...]

Banque des Colonies [Banco (Hallet)]
RAPPORT 1933
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 7 juin 1934)

Côte-d'Ivoire
La Forestière équatoriale a exporté environ 3.000 tonnes de bois.

Financière des Caoutchoucs
Assemblée ordinaire tenue à Bruxelles le 30 juin 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 11 décembre 1937)

Quant à la Forestière équatoriale, sa situation, s'améliore sensiblement puisque, malgré la persistance de la crise pendant les huit premiers mois de l'année dernière, elle a réalisé en 1936 un bénéfice de FF. 821.665, après avoir affecté aux amortissements FF. 795.339.

La Forestière équatoriale

AEC 1951-405 — La Forestière équatoriale (Anc. Établ. Oddos).

GRAND-BASSAM (Côte d'Ivoire).

Correspondant en France : Sté financière des caoutchoucs, 13, rue N.-D.-des Victoires, PARIS (2^e). — V. notice n° 141.

Capital. — Société anon. fondée le 22 novembre 1928, 15 millions de fr. en 150.000 actions de 100 fr., toutes de numéraire. — Parts : 15.000 ayant droit à 15 % des bénéfices nets.

Dividendes en fr. C. F. A. — Act. 1947 : 16 : 1948 : 24,40. — Paris 1947 : 1948 : 58,54.

Objet. — Exploitations forestières à la Côte-d'Ivoire. — Scierie au Mafou.

Exp. — Acajous en billes rondes, équarries et débitées, fourches, plateaux, et tous autres bois notamment pour charpentes. En 1949 : 11.159 m³ grumes et 2.283 m³ bois débités.

Conseil. — MM. René de Rivaud, présid. ; Jean de Beaumont ¹, Étienne Daudier ², R[ené] Grégoire Sainte-Marie [Pap. Indoch. Repr. SOFFO ?], Gaston Lagarosse, Maurice Schoofs, Ph. Langlois-Berthelot, Emmanuel Japhet, J. Mat, Robert Michaux.

(L'Information financière, économique et politique, 20 octobre 1956)

LA FORESTIÈRE ÉQUATORIALE. — L'assemblée extraordinaire du 18 octobre a approuvé à titre provisoire l'apport-fusion fait à la société par la Société d'exploitation des Acajous Bassam, ainsi que l'augmentation du capital en résultant.

Forestière Equatoriale

(L'Information financière, économique et politique, 3 juillet 1958)

Au cours de l'assemblée ordinaire du 1^{er} juillet, le président, M. de Beaumont, a lu un télégramme annonçant que la production du premier semestre de 1958 a atteint le chiffre record de 31.000 mètres cubes.

Dans son rapport, le conseil signale que la production totale de l'exercice 1957 s'est élevée à 12.362 billes, représentant 37.496 m³. La totalité de la production a été exportée ou vendue sur place. Les ventes se décomposent comme suit : U.S.A., 3.411 billes pour 17.493 m³ ; Europe, 8.161 billes pour 177.979 m³ ; A.-O.F., 7911 billes pour 2.024 m³.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1957 se soldant par un bénéfice net de 57.737.832 fr. et fixé le dividende brut à 595,24 fr. CFA, soit net 500 fr. CFA, payable à compter du 25 juillet.

Documentation africaine, 1963 :

Rivaud >

— 20 % Sibois (Industrielle ivoirienne des bois)(1963)[< Westag (RFA)]

¹ Jean de Beaumont (1904-2002) : gendre d'Olivier de Rivaud. Élu en 1936 député de la Cochinchine avec l'argent des Terres-Rouges :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jean_de_Beaumont-1904-2002.pdf

² Étienne Daudier (Orléans, 19 août 1872-Sceaux, 11 août 1951) : fils de Louis Daudier, représentant des Mines de Courrières à Orléans, et d'Henriette Kolb-Bernard, des Mines d'Anzin. Administrateur de l'Union tropicale de plantations.

— Forestière équatoriale (1928), Côte d'Ivoire.

Jean Suret-Canale, *Afrique et capitaux* :

Terres rouges 25 % + Cie du Cambodge 4,5 % > Union de titres et de participations

>

— 42,7 % Forestière équatoriale* >

— 55 % SCB* (Sté d'étude et développement de la culture bananière, Côte d'Ivoire)

— 78 % Forestière de Campo [Cameroun]

— 35 % Sibois : usine de placage et déroulage à Grand-Béréby (Côte-d'Ivoire)[< Westag (Allemagne)]

1. — Chiffres d'affaires comparés

	Exercice 1-10-84/ 1-10-85 (en milliers de FCFA)	Exercice 30-9-85 30-9-86 (en milliers de FCFA)
Trim. 1er oct.-31 déc.	11.239	12.246
Trim. 1er jan.-31 mars	20.248	8.234
	31.487	20.480

II. — Situation provisoire du bilan au 31 mars 1986

Cette situation se totalise par 745.292.851 FCFA ; elle fait ressortir un bénéfice de 11.189.059 FCFA pour le premier semestre de l'exercice social 1985-1986.

NB. — Décalage dans l'encaissement de dividendes de filiales : en avril 1986 pour 10.335.296 FCFA alors que les montants correspondants de l'exercice précédent étaient inclus dans les chiffres ci-dessus. (Zone franc)

QUI CONVOITE LE GROUPE RIVAUD ?
par GEORGES VALANCE et BRUNO ABESCAT
(*Le Nouvel Observateur*, 27 mars 1987)

Rapport de la Forestière équatoriale : « L'exercice 1984-1985 s'est déroulé dans des conditions climatiques favorables, les pluies ont été abondantes et bien réparties Les tornades n'ont détruit que 69.056 pieds de bananiers contre 187.000 l'exercice précédent. »

FORESTIÈRE ÉQUATORIALE
(*Les Échos*, 25 avril 2006)

Le conseil d'administration de la Forestière Équatoriale, réuni le 24 avril 2006, a arrêté les comptes de l'exercice 2005.

Le résultat net social est un bénéfice de 0,7 million d'euros contre 0,5 million d'euros en 2004. Cette amélioration provient de la hausse des dividendes reçus des participations.

Le résultat net consolidé s'élève à 7,2 millions d'euros contre 15,9 millions d'euros en 2004. Le résultat net consolidé de l'exercice 2004 intégrait une plus-value de 13,2 millions d'euros réalisée lors de la cession de l'activité café cacao (Dafci). Le résultat net consolidé 2005 profite des bons résultats du chemin de fer Sitarail, qui relie la Côte-d'Ivoire au Burkina Faso, en forte progression par rapport à 2004.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de verser un dividende brut unitaire de 11.000 francs CFA soit 16,77 euros en progression de 20 % par rapport à celui de l'exercice précédent.
